

L'Union européenne et la lutte contre le terrorisme : un espace juridique privilégié mais inachevé

Titre(s) : L'Union européenne et la lutte contre le terrorisme : un espace juridique privilégié mais inachevé / Frédéric CLETON

Auteur(s) : CLETON, Frédéric

Editeur, producteur : 2006 COLLEGE INTERARMEES DE DEFENSE

Description matérielle : 37

Autres classifications : TRAV

Note(s) : Numéro promotion : Promotion 2005-2006

Note de thèses et écrits académiques : Géopolitique

Résumé ou extrait : "Contrairement à l'Organisation des Nations Unies, dont les Etats membres ne sont pas parvenus à adopter une définition commune du terrorisme, l'Union européenne constitue un espace juridique privilégié de lutte contre le terrorisme. Elle affiche comme ambition de réaliser un espace de liberté, de sécurité et de justice commune. Les Etats membres de l'Union européenne ont démontré leur communauté de perception du terrorisme en adoptant une définition commune. Ils ont également fait preuve d'une grande confiance mutuelle avec la mise en œuvre du mandat d'arrêt européen et confirmé leur cohésion politique en se montrant solidaires dans l'élaboration de listes de personnes ou d'entités déclarées terroristes permettant le gel des avoirs et des biens. Pour autant, cet espace juridique privilégié de lutte contre le terrorisme n'est pas achevé. En matière d'échanges de données, de renseignements ou d'éléments de preuves, les décisions adoptées restent peu ambitieuses. Les Etats membres doivent aligner leur législations internes sur les textes juridiques européens adoptés. En matière de coopération policière, ils doivent sefforcer de recourir aux instruments juridiques de l'Union européenne, et renforcer les compétences opérationnelles des organismes et des structures qui concourent à la lutte contre le terrorisme."

Sujet(s) : UNION EUROPEENNE
LUTTE ANTI-TERRORISME

Adresse électronique et mode d'accès : <https://bibliotheques-numeriques.defense.gouv.fr/koha/documents/cdem/D4513.pdf>